

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Mai 2021 // n°90

SYNDICAT DU
Sucre
DE LA RÉUNION

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

RITA CANNE : BILAN DES BESOINS TECHNIQUES DES AGRICULTEURS



En invitant les planteurs des CMU, le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) a organisé deux journées d'échanges afin d'identifier les attentes et les besoins techniques des années à venir. Le bilan de ces échanges a été présenté lors du 11ème comité régional de pilotage du RITA Canne qui s'est tenu le 11 mars dernier. Pour en savoir plus, Alizé Mansuy, animatrice du RITA Canne répond à nos questions.

Pourquoi le RITA Canne a-t-il organisé des journées consacrées à l'identification des besoins des agriculteurs et comment se sont-elles déroulées ?

Des premiers travaux d'identification des besoins des agriculteurs avaient été réalisés en 2015 lors de la création du RITA et bien sûr, ces discussions ont lieu tout au long de l'année lors des échanges au sein du réseau. Cependant, c'est la première fois que des journées de concertation et d'animation sont spécialement organisées de cette manière et il faut remercier les agriculteurs qui ont répondu présent et qui ont permis des discussions très riches et dynamiques.

Ces journées ont eu lieu les 10 et 11 mars derniers. Elles ont réuni des profils d'exploitants très différents en termes de taille d'exploitation ou de conditions de production (mécanisabilité des parcelles, zone pluviale ou irriguée...). Nous avons également consulté l'ensemble des conseillers des différents organismes qui interviennent sur le terrain : la Chambre d'Agriculture, les équipes agricoles de Tereos Océan Indien, le Cirad, eRcane et le CTICS.

L'objectif du RITA et de ces échanges est de définir, conforter ou adapter les travaux de recherche et d'expérimentation en adéquation avec les besoins techniques, les problèmes rencontrés sur le terrain et les attentes exprimées par les professionnels.

Quels sont les principaux sujets et les problèmes que les producteurs de canne à sucre ont identifiés ?

Actuellement, le désherbage est le sujet majeur qui préoccupe les exploitants. Ce problème est accentué par la réglementation de plus en plus stricte, le manque de main d'œuvre et les difficultés de mécanisation des terrains. Les exploitants souhaitent notamment être mieux informés sur l'utilisation optimisée des produits et des outils disponibles, mais aussi sur les techniques alternatives de désherbage comme la gestion de la paille. Pour l'instant, ces techniques alternatives ne couvrent pas l'ensemble des besoins et restent souvent plus coûteuses et moins efficaces. Il faut donc continuer à rechercher et évaluer des itinéraires techniques alternatifs ou innovants à la fois sur le plan technique et/ou économique, en termes de coût et de revenu pour les exploitations.

Le manque de main d'œuvre, pour le désherbage comme pour la coupe, est une contrainte de plus en plus forte rencontrée par beaucoup d'exploitants. Cette difficulté peut parfois freiner l'augmentation de la production et du revenu des exploitations. Les autres problématiques abordées sont principalement liées à la fertilisation, à la mécanisation en terrains difficiles et aux difficultés pour réaliser des améliorations foncières.

À quoi vont servir ces résultats et quelles sont les réponses que peut apporter le RITA Canne sur ces sujets ?

Pour aborder la nouvelle programmation FEADER et valider les perspectives de développement de ces prochaines années, il est nécessaire de bien connaître les besoins techniques des agriculteurs. Cette analyse des besoins permet aux différents acteurs du réseau d'apporter des réponses plus efficaces et adaptées, mais surtout elle doit permettre de renforcer la coordination des actions et des moyens portés par ces acteurs. C'est vraiment l'objectif du RITA : faciliter les échanges et la coordination entre les acteurs pour que les résultats de recherche et d'innovation profitent au plus grand nombre d'exploitants agricoles. Cela se fait notamment grâce aux



parcelles de démonstration qui sont mises en place par des exploitants sur leur terrain avec l'appui d'un conseiller technique. Ces parcelles de démonstration permettent de démontrer l'efficacité et la praticité de nouvelles techniques innovantes qui ont déjà fait l'objet d'expérimentations.

QU'EST-CE QUE LE RITA CANNE ?



Le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) est comme son nom l'indique, un réseau. Il réunit l'ensemble des acteurs de la filière : les agriculteurs qui le souhaitent, les organismes de conseil et d'accompagnement, les organismes de recherche et de formations et les pouvoirs publics. Il a pour mission de favoriser les échanges, de mieux coordonner les actions de chacun et de permettre la diffusion des bonnes pratiques agricoles.

Les résultats du Rita Canne sont disponibles et accessibles grâce aux parcelles de démonstrations, aux journées de transfert et communication, aux formations... Vous pouvez également retrouver des informations dans le *Caro Canne*, les newsletters mensuelles, les pages Facebook et Youtube du RITA et les émissions Terres d'ici. Les exploitants peuvent prendre contact avec le RITA par l'intermédiaire de l'animatrice Alizé Mansuy, leurs conseillers agricoles et le site internet <https://coatis.rita-dom.fr/reunion> qui rassemble l'ensemble des informations partagées dans le cadre du RITA Réunion.

EXEMPLE D'UNE TECHNIQUE INNOVANTE MISE EN AVANT PAR LE RITA CANNE, D'ORES ET DÉJÀ APPLICABLE AUX CHAMPS :

LA MÉTHODE DE GESTION DE LA PAILLE

Élaborée par Yvrin Rivière, technicien de la Chambre d'Agriculture, cette méthode innovante permet de réduire l'utilisation d'herbicides. La technique consiste à optimiser la gestion du paillis en volume et répartition dans les champs afin de lutter contre les mauvaises herbes. L'application d'herbicides est faite uniquement sur la zone non paillée qui peut représenter moins du tiers de la parcelle. L'intervention est donc plus rapide et permet une meilleure maîtrise de l'enherbement en intervenant au bon moment.

BONNE NOUVELLE : PLAN DE RELANCE 2020-2021

AIDE À L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE

La collectivité départementale confirme son soutien pour compléter l'aide mise en place par l'interprofession. **Un montant supplémentaire de 60€/ha** viendra compléter les 240€/ha versés aux planteurs ayant fait la demande de l'aide à la fertilisation. Pour les retardataires **vous avez jusqu'à fin mai pour faire votre demande auprès du CTICS** pour bénéficier de cette aide globale de 300€/ha.



Informations aux
producteurs de canne
Mai 2021 // N°90

Directeur de la publication : Philippe Labro
Photos : Syndicat du Sucre, eRcane/ Jean-Marc Grenier

Syndicat du Sucre de La
Réunion
0262 47 76 76
info@sucre.re